


ANNEE SCOLAIRE 2022 2023

Circonscription Lyon-Vaise/Tassin
PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE

ECOLE Maternelle Victor Hugo 12, rue de la Vuldy 69290 Saint Genis les Ollières	
Date Mardi 8 Novembre 19h	
Commune Saint Genis les Ollières	

Participants	prénom, nom, fonction
- Présidente de séance : Béatrice MIRAMAND, Directrice	
- Enseignantes : MARA Nathalie CHAUDIER Alexandra LETOURNEAU Christèle MALLET Agnès NERIEUX Céline TANCRE Delphine FEUILLET ELISE	
- Parents élus : Mme Moulin Mme Christophe Mme Tochon, Mme Beauvais, Mme Roy Mme Delmotte Mme Joseph	
- Mairie : ROCHE Joëlle (Adjointe aux Affaires Scolaires) BOUVIER Françoise (Conseillère Municipale) CARLIN Marie Françoise (Responsable des Affaires Scolaires)	
- ATSEM : BONJOUR Corinne	

Absents excusés	prénom, nom, fonction
- Madame BOUCHUT, I.E.N	

- Madame THEL DDEN

Ordre du jour

- Présentation de l'équipe éducative
- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
- Rôle du conseil d'école
- Rôle du RASED
- Protocole sanitaire
- Règlement intérieur de l'école
- Information sur l'organisation pédagogique de l'école : effectifs, APC , projets
- Coopérative scolaire
- Sécurité
- Mairie : informations diverses
- Questions des représentants de parents d'élèves posées en amont du conseil d'école

Rédaction du procès-verbal

1. Présentation de l'équipe éducative (enseignantes /Atsem/temps plein et temps complet) :

L'école maternelle comporte 7 classes :

Trois classes de GS :

Classe de *Béatrice Miramand* (directrice : déchargée à 33% sur l'année les vendredis ainsi que 12 jeudis dans l'année) complétée par *Blandine Chevallier Chantepie*

Classe de *Christelle Letourneau* – temps plein –

Atsem : Gisele Coudurier à temps partiel et complété par *Amandine Bonch*

Classe de *Céline Nérieux* complétée par *Elise Feuillet* les mardis

Atsem : *Dragana Stefanovic* , en congés maladie remplacée par *Audrey Bleu* et le jeudi par *Sophie Poler*

Une Classe de MS :

ANNEE SCOLAIRE 2022 2023

Classe de *Agnès Mallet* à temps plein
Atsem : *Sandrine Sergio* à temps plein

Une classe double niveau PS/MS

Classe de *Delphine Tancré* (23 MS et 6 PS) temps plein
Atsem *Stéphanie Soave* les lundis mardis et vendredis et *Audrey Bleu* les jeudis

Deux Classes de PS :

Classe de *Alexandra Chaudier* : lundi mardi et vendredi, complété par Séverine Aubert
Atsem : Elisabeth Da Silva à temps plein

Classe de *Nathalie Mara* à temps plein
Atsem : *Corinne Bonjour* à temps plein

Remarques : Mme Miramand salue l'efficacité de la mairie sur les remplacements des Atsem, surtout à la vue des classes bien chargées. De même, elle souligne le remplacement efficace des enseignantes de la part de l'éducation nationale depuis ce début d'année scolaire

2 Résultat des élections des parents d'élèves :

Le vote a eu lieu le 7 octobre – uniquement par correspondance.

Une seule liste a été présentée : liste présentée par la FCPE

Le nombre de parents titulaires et suppléants est fonction du nombre de classes. (7 titulaires – 7 suppléants)

Sur la liste électorale, il y a 358 inscrits. Il y a eu 201 votants dont 8 votes blancs ou nuls.

Le taux de participation est de 56,15% : bonne participation des parents et bon investissement.

3 Rôle du conseil d'école :

Il est constitué pour une année et il se réunit une fois par trimestre.

Rappel des futures dates : Jeudi 16 mars (**19h – 21h**) ET Lundi 26 juin (**19 H– 21h**)

Composition : le directeur qui est le président, l'ensemble des enseignantes de l'école ,les représentants de la mairie (éducation, cantines, services scolaires), les parents élus. Le rased est toujours invité (mais rarement présent), le DDEN (lien avec la mairie et l'école)

Objectif : Prend les décisions, donne son avis sur les problématiques de vie d'école.

4 RASED - Réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficultés

Il est situé à Tassin la demi-lune : toujours constitué d'une psychologue scolaire : Madame Droin et de 2 enseignantes spécialisées.

ANNEE SCOLAIRE 2022 2023

But : Apporter une aide lorsqu'un enfant rencontre des difficultés durables (qui ne peuvent être traitées par l'enseignante).

Problématique : beaucoup de demandes, et l'école de Saint Genis Les Ollières n'est pas prioritaire. La personne qui vient le plus souvent à l'école est la psychologue scolaire.

Lorsqu'un élève rencontre des difficultés, il y a possibilité de mettre en place une équipe éducative (réunion regroupant tous les professionnels qui suivent l'enfant : parents, enseignant, psychologue de l'école, orthophoniste, psychomotricien..) : ce qui permet d'avoir une vision globale de l'enfant et voir ce que l'on peut mettre en place pour l'aider (CMP...). Les parents ont été informés en amont par l'enseignante des difficultés rencontrées par leur enfant.

De façon générale, les enseignants du rased viennent dans la classe aider l'enfant ou le prennent de façon individuelle. Ils sont beaucoup sollicités car il y a beaucoup d'élèves dans les écoles dont ils ont la charge. Il n'y a pas de prise en charge actuellement dans notre école.

5 Protocole sanitaire :

Il a été envoyé aux familles à la rentrée.

Pour le moment, il est à un niveau socle. D'autres niveaux sont prévus en cas de dégradation sanitaire.

À noter : un délai plus souple de mise en place en cas de changement de protocole (10 jours).

À l'école, pas un seul cas de signalé pour le moment.

Les familles doivent toujours être vigilantes et tester les enfants en cas de doute. Si un enfant est positif, la famille doit prévenir l'école. Les élèves de la classe deviennent cas contacts et doivent se tester 48h après avoir eu l'information (phase d'incubation).

Un email sera envoyé lorsque la situation se présente avec l'attestation pour obtenir un Autotest gratuit en pharmacie.

L'enfant positif doit rester 7 jours en isolement ou 5 jours si un test négatif est réalisé et en l'absence de symptômes.

Chaque classe est dotée d'un capteur CO₂ depuis quelques jours en maternelle- juste avant les vacances – installé par la mairie. Il mesure le taux de CO₂ avec des niveaux de couleurs (si c'est rouge – il faut ouvrir les fenêtres et aérer).

6 Règlement intérieur :

Il a été refait en 2019.

Les règlements ont été remis aux familles, signés et collés dans les cahiers de liaison.

ANNEE SCOLAIRE 2022 2023

Il y a une petite modification à apporter concernant le paragraphe sur Activités Pédagogiques Complémentaires (enlever la phrase les APC auront lieu lundis et jeudis ..) la remplacer par : Les APC seront proposées aux familles par le biais d'un contrat mentionnant les jours et horaires .

7 Informations sur l'organisation pédagogique :

Effectifs :

- GS : $25 + 25 + 24 = 74$ enfants.
 - MS : $31 + 23 = 54$ enfants.
 - PS : $30 + 30 + 6 = 66$ enfants.
- ⇒ Total : 194 élèves.

Prévision d'effectifs à prévoir avec une enquête dans le carnet de liaison pour aider sur effectif 2023.

Les APC (activités pédagogique complémentaires) :

Ce n'est pas un temps obligatoire pour les élèves. Il s'ajoute aux 24h hebdomadaires, et nécessite l'accord des parents. Ce sont les enseignants qui proposent à certains élèves d'y participer : exemple : revoir certaines notions ou compétences difficilement abordables en grands groupes ou activités projet d'école ou de classe.

L'équipe enseignante a choisi pour cette période de se concentrer sur les GS, autour du langage : vocabulaire/compréhension de consignes et d'histoire.

Il y a 12 groupes et jusqu'à 7 élèves par groupe, pris en charge sur plusieurs temps possibles : de 11h 30 à midi ou de 16h30 à 17h30 (avec collation avant). 4 séances sont programmées pour le moment pour évaluer les élèves.

A l'issue des évaluations, les enseignantes prendront en charge les enfants en difficulté pour la période suivante.

Un contrat sera distribué aux familles et les familles acceptent ou non –le contrat mentionne l'horaire et personne qui prendra en charge l'enfant. (Pour le moment, très peu de refus sur les APC)

Certains enfants sont à la garderie en même temps. Les enfants qui finissent les APC sont ensuite reconduits à la garderie. Gestion en cours pour les gouters qui doivent être donnés par la garderie.

En plus des évaluations sur le langage, proposition de temps d'aide à la concentration sur les temps des APC par Mme Letourneau.

Projets :

Piscine :

Les élèves de GS vont être accueillis à la piscine Aquavert les jeudis après-midi. Ils commencent à partir du 21 février jusqu'au 9 juin. Les enfants iront 2 fois sur 3 soit 9 séances par classe. Le maître-nageur viendra à l'école juste avant les vacances février pour présenter les séances et les règles.

But : arriver à se déplacer dans un nouvel environnement sans se mettre en danger. Des parcours seront mis en place (des tapis). Chaque enfant va à son rythme, et il est intéressant de voir la progression des élèves entre la première et la dernière séance.

ANNEE SCOLAIRE 2022 2023

Pour pouvoir faire cette activité, il y a besoin de parents (il faut 2 ou 3 parents accompagnants par classe) : il faut passer un agrément pour accompagner les classes. (À passer entre décembre et janvier – gratuit et valable 5 ans). Cela demande de l'investissement mais c'est un réel moment privilégié. La directrice est responsable de la gestion concernant agréments : liste des parents déjà agréés, inscription des nouveaux, etc.

Jardin pédagogique : avec *Natacha Printier*.

Une séance est prévue pour chaque classe sur chaque période les vendredi matin (9h30-10h30). En fonction du nombre de parents accompagnateurs, l'intervenante prend la classe entière ou en demi-groupe. Cette séance permet de découvrir le monde du vivant – semer – observer (composte, hôtel à insectes). En cas de pluie, d'autres activités sont proposées : lecture en lien avec le jardinage, décoration, loto thématique...

Musique : avec *Alexandre Besançon*

Il intervient à l'école maternelle dans toutes les classes, toutes les semaines. Les vendredi matin 30 min pour chaque classe de petits et moyens et les classes de grands 45 min les lundis et jeudis (chanson, rythme, découverte d'instruments...).

La médiathèque :

Dans l'année à venir : une seule fois dans l'année (contre 3 ou 4 fois avant). Il y a eu un changement d'équipe, et les enseignantes espèrent que le partenariat pourra devenir plus riche à l'avenir.

Les bibliothécaires devraient venir la semaine avant les vacances de Noël pour raconter des contes de Noël le 15 décembre.

Projet sur la dernière semaine avant les vacances sur le thème de Noël :

Vendredi 16 décembre : spectacle à l'escale « Kalinka petite fille des neiges ». Une petite participation des parents sera demandée. Le spectacle dure 45 min et il y aura deux représentations : une le matin pour les PS et la classe de PS/MS et une l'après-midi pour les GS et MS.

Gouter de Noël dans les classes : les parents pourront amener à manger (collation industrielle pour les allergies, la liste des ingrédients doit être connue). Un panneau sera affiché pour inscrire ce que chacun apporte.

Normalement, passage du père Noël. (En cours de recrutement).

Chorales (à discuter)

Dans le cadre liaison grande section – CP :

3 rencontres sportives. Les élèves de GS et CP sont brassés souvent en petits groupes :

- Le cross : lundi 14/11/2022
- Lutte (février)
- Athlétisme (printemps).

Pour la lutte et l'athlétisme, il y a besoin de parents accompagnateurs.

ANNEE SCOLAIRE 2022 2023

Un travail va être fait avec les enseignantes de CP sur le bilan des évaluations nationales pour identifier les difficultés des élèves et voir quels leviers sont possibles pour les surmonter.

Avant la fin de l'année, les élèves de GS vont visiter les classes de CP, et les GS peuvent poser des questions aux CP.

Les visites médicales :

Nouvelle infirmière puéricultrice. (Gérée par la PMI pour les PS et MS) et ensuite c'est la médecine scolaire pour les GS.

L'infirmière viendra voir les PS et les MS. Les enseignantes vont cibler certains enfants, qui ont besoin d'être accompagnés par leurs parents afin d'organiser les rendez-vous sur les demi-journées de présence (4 rendez-vous avec parents maximum par matinée) Une communication sera faite en amont.

Jours de venue : les jeudis matins jusqu'à Noël et les lundis matins après.

Des plannings seront affichés devant les classes pour les petits.

Vérification de la vue, l'audition, le langage.

Pour les GS (avant tous les enfants étaient vus avant l'entrée au CP), seuls les enfants qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ou de comportements sont concernés par une visite médicale. La liste est faite en amont par les enseignantes. Les familles devront alors prendre rendez-vous à Francheville pour voir le médecin scolaire (Dr Frevol).

8 Coopérative scolaire : l'OCCE

Toutes les écoles sont amenées à gérer de l'argent. Le personnel scolaire n'est pas habilité à gérer les fonds. La grande majorité des écoles choisit d'adhérer à l'OCCE : c'est un organisme légal qui permet à l'école de recevoir de l'argent. La banque utilisée est la banque populaire.

On doit désigner des mandataires qui gèrent les comptes de l'école avec bilan financier (dépenses et recettes). A la fin de l'année se fait la clôture des comptes (31 août) ainsi que la présentation du bilan des comptes et du bilan financier envoyé à l'OCCE qui valide. Début septembre, les comptes sont vérifiés en présence d'un représentant de la mairie, des enseignantes, des parents d'élèves.

Cet organisme demande à chaque école une participation financière à chaque élève de 2,25€.

9 Sécurité :

Plusieurs exercices ont lieu dans l'année pour apprendre aux enfants à réagir en cas d'incidents :

- Incendie : On apprend aux enfants à évacuer les classes. Pour l'école maternelle, sonnerie spécifique. Le point de regroupement la cour de CE1 avec marquage au sol. Vendredi 30 septembre (temps respecté).
 - Risques majeurs (exemple : fuite de gaz). Un PPMS écrit pour chaque école
 - PPMS – attentat intrusion. (Pour apprendre à cacher et à être silencieux) – le 14 octobre au matin avec une sonnerie spécifique. Debriefing avec le policier municipal qui a permis de trouver des ajustements à mettre en place.
- D'autres exercices à venir.

10 Points mairie :

- Aménagements et travaux : tout a été focalisé sur l'élémentaire. Pendant les vacances, un tableau numérique en GS a été installé.
- Agrandissement du restaurant scolaire : Le bureau d'architecte a été choisi. (Roda) Il y aura un comité de vie scolaire le 13 décembre ou l'architecte viendra présenter le projet. Début des travaux normalement été 2023 pour finalisation septembre 24.
- Restaurant scolaire : Les effectifs sont élevés mais le protocole sanitaire au niveau socle permet de la souplesse. Beaucoup d'enfants de PS sont à la cantine dès le début de l'année : 8 enfants mangent au self régulièrement. Il y a eu une moyenne de 124 enfants en septembre et 122 au mois d'octobre.

L'augmentation des effectifs a eu pour conséquence que 5 personnes soient là pour gérer le service. Idéalement, il faudrait alléger les effectifs le mardi et jeudi.

11 Points divers

Fête de l'école : Vendredi 9 juin - Encore dans la finalisation du projet d'école.

Accueil GS le matin : Réflexion concernant bâtiment F sur l'arrivée des enfants : Faire rentrer côté cour ? voir si organisation différente ou pas ? Sondage à faire plus largement aux parents concernés, peu de retours représentatifs à l'APE.

Fin de séance : 21h00

Prénom, nom : **Camille JOSEPH**
Secrétaire

Date : 21/11/2022

Signature : C JOSEPH

Prénom, nom **du directeur d'école** :
Béatrice MIRAMAND

Date :21/11/2022

Signature : B MIRAMAND